

Bruxelles, le 28 novembre 2023
(OR. en)

14952/23
COR 3

CDR 172

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de deux membres et de quatre suppléants du Comité des régions, proposés par le Royaume d'Espagne

Page 4, article 1, point b), le deuxième tiret doit se lire comme suit:

- "M^{me} **Esther** HERRANZ GARCÍA, *Directora General de Fondos y Relaciones con la Unión Europea del Gobierno de La Rioja* (directrice générale pour les fonds et relations avec l'Union européenne du gouvernement de La Rioja)".
